

Le bulletin

Juin 2025

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- [Juridique](#)
- [Jeunes majeurs](#)
- [Hébergement](#)
- [Agenda](#)
- [L'été sera chaud](#)
- [Sensibilisation consentement](#)
- [Subventions](#)



Comme tous les mois désormais vous recevez ce bulletin de l'AADMIE. Vous recevez probablement aussi, à un rythme un peu plus soutenu, nos courriels via notre adresse « officielle » aadmie.resf16@gmail.com. Si vous souhaitez un contact plus étroit, nous ne saurions trop vous encourager à nous suivre sur Facebook ou Insta (liens en fin de bulletin).

Conséquence (notamment) de l'agression de la maison de Laura (voir bulletin de mai), une manifestation antifasciste a eu lieu ce mois-ci à Angoulême. Nous n'avons pas signé l'appel dont le contenu allait au-delà de ce que défend l'AADMIE mais nombre d'entre nous y avons participé à titre individuel. La nature même de notre association nous incite à nous inquiéter de la montée de l'extrême droite et de la large diffusion de des thèmes xénophobes. Nous resterons vigilant.e.s et engagé.e.s.

Et aussi une autre manifestation : le 14 juin. En mémoire d'Alhoussein Camara, tué par la police 2 ans plus tôt.

Juridique

Le mois dernier, nous annonçons un « score » de reconnaissances de minorités par les juges des enfants de 2 à 1

Nous « tombons » à 2 à 2 ce mois-ci puisque deux jeunes ont été reconnus mineurs alors que 2 voyaient la décision de l'ASE confirmée.

Tout le monde n'était pas triste de ces jugements favorables à l'ASE. Sortant de l'audience devant le jeune homme dont il venait de fait d'obtenir la mise à la rue, l'avocat de l'ASE s'est fendu d'un grand signe de victoire.

Mis à part cela, nous prenons acte d'un fait positif : les nouveau et nouvelles juges (au nombre de 3 actuellement) se fondent davantage sur les actes d'état civil des jeunes. Ils n'exigent plus comme auparavant que les jeunes fournissent des pièces d'identité portant leurs photos. Comme ces pièces sont en général longues et difficiles à acquérir, nous allons peut-être gagner un peu de temps. Rappelons que le temps moyen entre la sortie de l'ASE et le jugement, autrefois de l'ordre de 10 mois, s'élève désormais à un an et deux jours (sorties ASE 2022-2024).

Et aussi : une victoire en appel au tribunal de Bordeaux. Le jeune Solo déclaré mineur par le juge des enfants vient d'être déclaré mineur en appel. C'est assez rare mais cela arrive. Il aura

18 ans dans moins de 6 mois. Solo avait été évalué majeur alors qu'il avait tout juste 15 ans. Notre association a donc fait gratuitement le travail de l'ASE durant deux ans et demi !

juridique@aadmie.org

Jeunes majeurs

Toujours pas de réponse de la préfecture sur les dossiers que nous avons présentés à son secrétaire général le 1^{er} octobre 2024. Un jeune a reçu un récépissé mais les autres, qui attendent également depuis des mois - voire des années - attendent encore.

La défenseure des droits, Mme Marie, n'a pas eu plus de succès que nous.

jeunesmajeurs@aadmie.org

Hébergement

L'été est là, les internats ont fermé et des familles hébergeantes sont parties en vacances ou reçoivent et ne peuvent plus héberger. C'est une période critique : pensez-y et parlez-en autour de vous.

En mai 2024, nous avons annoncé par voie de presse que nous ne pouvions héberger de nouveaux jeunes. Nous n'avons plus suffisamment d'hébergeant.es solidaires.

Bon an mal an, nous avons trouvé des solutions d'hébergement jusqu'en avril. En particulier nous avons reçu des filles qu'évidemment nous ne pouvions pas laisser à la rue.

À ce jour, notamment en raison des vacances et de la fermeture des internats, il nous est impossible d'héberger les nouveaux jeunes mis à la porte par l'ASE. Ils sont actuellement 4 dehors ou au 115.

En revanche l'association les soutiendra toujours au niveau scolaire, juridique et alimentaire.

La situation sera réévaluée pour la rentrée.

Si des bonnes volontés trouvaient des solutions, nous vous demandons de passer par la commission hébergement ; Il ne faudrait pas que ces jeunes, à qui nous avons dit qu'on ne pouvait pas les héberger soient quelques jours à l'abri puis remis à la rue.

<mailto:hebergement@aadmie.org>

Agenda

L'agenda du site n'a toujours pas été réparé mais connaissez-vous celui-ci ? Il relaie au moins certaines de nos actions... et bien d'autres

<https://t.me/agendamilitant16>

Par contre, il vous faudra installer Telegram

L'été sera chaud

De nombreuses initiatives sont prévues. Le stage de théâtre en juillet avec [Théâtre en action](#) à Moulidars comme tous les ans : nous vous inviterons à venir les applaudir.



Il y aura aussi de la radio, de la vidéo, du podcast... on vous tiendra au courant. Si vous hébergez des jeunes, n'hésitez pas à en parler avec eux et à nous contacter éventuellement.

Et bien sûr, nous aurons besoin d'aide pour accompagner tout cela : si vous avez des disponibilités en été, n'hésitez pas à vous signaler.

Sensibilisation consentement

Le 18 juin, un infirmier du CEGIDD était présent au local, 18 rue Fénélon, pour aborder avec les jeunes les questions de sexualité et de consentement.

Nous organisons régulièrement ce genre de séances toujours utiles et appréciées. On prend rendez-vous pour l'année prochaine. Avec (malheureusement) de nouveaux jeunes.

Subventions

Nous ne recevons actuellement aucune subvention et vivons des seuls dons que nous recevons (pour lesquels nous fournissons des reçus fiscaux qui permettent de les déduire des impôts à hauteur de 66%).



Voici une première exception : la municipalité d'Angoulême vient de nous voter une subvention de 1 000 €. Cette subvention est "fléchée" et doit servir exclusivement à l'hébergement des filles.

Pas de CA ouvert cet été

On se retrouve en septembre

On reste en contact par le site, les mails, le téléphone et les réseaux sociaux

Le CA : Agnès Duqueroix, Geneviève Noël, Isabelle Claire, Isabelle Guichard
Laura Ledoux, Sylvie Delaruelle, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - <https://aadmie.org>

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

182, rue de Périgueux 16000 Angoulême

07 58 90 91 16 - aadmie.resf16@gmail.com

